



Le 15 novembre 2020

#DIGITALISATION

« Digitalisation », la Direction emploie désormais ce mot à chaque présentation !

SUD ne s'oppose pas à la digitalisation et au modernisme, mais nous nous interrogeons sur l'intérêt de mettre ce terme dans chaque présentation et sur la priorisation des actions.

Ne rien faire sur les TMS et recevoir par email sa radio de l'épaule, est-ce de la digitalisation intelligente ou doit-on travailler sur les TMS ?

Avoir des dizaines de logiciels, dont la Direction nous étouffe, mais continuer de prendre des heures à se connecter sur Intranet ou sur des applications de rendus de résultats comme Starlims, est-ce de la digitalisation intelligente ?

TRANSFORMATION DIGITALE : LA DIRECTION DU SITE TRÈS AMBITIEUSE !



Depuis plusieurs mois, la Direction réalise des réorganisations en s'appuyant sur la digitalisation pour justifier la suppression de postes (sauf pour DRH, ne paniquons pas). Au final, les salariés ne voient que les effets néfastes de la digitalisation et attendent toujours des améliorations pour leur Qualité de Vie au Travail qui ne peut se résumer à un coffre-fort numérique pour leurs fiches de paie !

Une Direction en mode « SPAM »

Depuis quelques mois, on observe une dérive de la Direction sur sa communication dont elle nous inonde ! Nous recevons tous jusqu'à 20 emails de la Direction par semaine quand bien même le contexte est difficile.

De plus en plus de salariés, déjà agacés par la lenteur du réseau, suppriment ce trop plein d'emails notamment lorsqu'ils reviennent de congés. La Direction devrait à minima regrouper les sujets sur ses communications. C'est d'autant plus dommage que la Direction a nettement amélioré la qualité de ses communications depuis 2 ans. **#compliment**

Nous encourageons la Direction à suivre la voie de SUD, en limitant ses communications pour le bien être au travail de l'ensemble des salariés dont la messagerie électronique est saturée ! Nous autorisons la Direction à inciter les salariés de l'Etablissement à lire en priorité les communications du syndicat SUD. **SUD ne s'opposera pas à un code couleur différent**
#QVT #discriminationpositive



Une info exhaustive ?

Etrangement, 2834 emails ne suffisent pas à tout dire. La Direction a omis, bien involontairement, de nous parler :

- du CSE extra du 15 octobre sur la présentation des comptes CSE,
- des négociations sur le dialogue social au sein du futur Orano Recyclage !

Mettez-vous du baume respiratoire et enfilez vos plus jolis chaussons Simpson si vous êtes en télétravail.

PUNDS Orano Recyclage :

Vous pensiez que la Direction, dans le cadre du projet PEARL ne négociait que sur le CAFC et son désormais célèbre avenant n°6 ? Que nenni ! **#expressionmédiévale**

L'accord PUNDS (Pour Un Nouveau Dialogue Social) a été renégocié afin d'établir les moyens syndicaux dans les futures entreprises issues du projet PEARL.

SUD devient représentatif au 1er janvier dans la nouvelle entreprise Orano Recyclage et aura à désigner un Délégué Syndical Central (DSC). **Si l'accord est signé, en janvier 2021, voici les moyens qui nous seront octroyés :**

- Le DSC bénéficiera d'un crédit d'heures équivalent à un temps plein (il pourra faire bénéficier un élu ou mandaté d'une partie de son crédit d'heures).
- Le DSC bénéficiera d'un contingent annuel de 9 missions en France métropolitaine à concurrence de 20 jours par an (remboursements des frais de transport et de séjour selon les règles d'Entreprise).
- Le DSC bénéficiera d'IK pour se rendre sur son site d'appartenance (*on vous a dit de mettre du baume respiratoire*).
- Le DSC, lorsqu'il se déplacera en dehors de l'établissement, établira un ordre de mission et une note de frais (les kilomètres effectués seront remboursés dans la limite de 5000 km par an).
- Les DSC disposeront de moyens en secrétariat administratif et d'un bureau individuel (*vue sur mer dans le futur bâtiment centralisé ?*).
- Le DSC disposera de 1500€ HT de budget pour les fournitures/matériels/ouvrages/logiciels qu'il estimera nécessaire (*à titre d'exemple, l'ensemble de la section SUD de La Hague a un budget de 1050€ par an pour l'achat de fournitures au magasin central*).
- La section syndicale disposera de 12 missions, à concurrence de 18 jours, par année civile.
- SUD pourra nommer, parmi ses membres CSE La Hague, un Représentant Syndical pour assister au CSE Central.

Au-delà des moyens alloués, c'est l'absence de communication de la Direction pour évoquer ces négociations qui interroge.

Lors de sa prochaine Assemblée Générale, les adhérents de SUD Orano Recyclage auront à voter pour notre charte qui sera modifiée en incluant l'obligation de transparence sur tous ses moyens. On entend d'ici la Direction crier « *Démagogie !* ». **SUD porte en valeur la transparence, la censurer reviendrait à l'appeler opacité !**

Qu'il soit bien établi que SUD ne signera pas cet accord sur les moyens, car nous ne pouvons pas approuver certaines choses comme les IK et le budget pour un DSC. Si cet accord est signé, le DSC nommé par SUD, dont le nom sera dévoilé dans un tract, aura l'obligation de rendre compte de son budget et de ses missions.

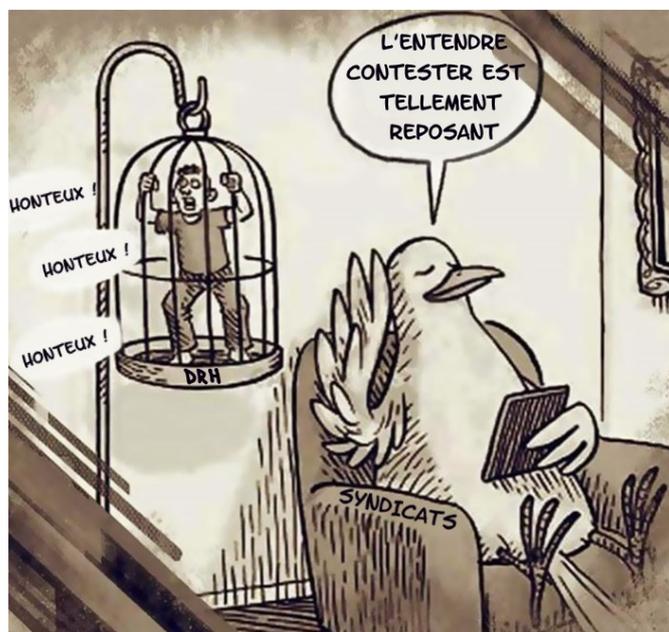
CSE extra du 15 octobre :

Ce CSE consistait à présenter et approuver les comptes 2019 du CSE. Pour l'occasion, DRH avait délégué pour prendre la Présidence du CSE et **il s'est produit un moment magique : Président et syndicalistes ont échangé leurs rôles !**

Frais de documentation du CSE, moyens informatiques des élus, moyens téléphoniques des élus, même les badges à café ont été évoqués, le Président n'a rien lâché sur ces sujets ! **« Vous êtes des élus 4.0 ! ».**

SUD n'a pas souhaité participer aux débats, car voir le Président contester, oserions-nous dire revendiquer, nous a amusés ! C'est d'autant plus drôle que hors CSE, pour les négociations sur les moyens locaux, le fait que SUD refuse d'y aller n'avait pas été apprécié. D'autant plus drôle que les moyens locaux pour « le dialogue social » ont débouché sur le fait de fournir ... des téléphones portables aux représentants de proximité.

À l'approche de Noël, pensez à commander du foie gras d'élu !



Retrouvez nos accords, dont l'accord d'entreprise, sur : www.sudhague.fr

Et contactez-nous au 2.76.04 ou au 06.71.56.07.74 ou via sud.anc.lahague@gmail.com